



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2022-2023

Service en ligne Orientation en 3^e Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation	5
Actions à effectuer avant la phase provisoire	5
Les étapes de la phase provisoire	5
Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation	7
Les repères des échanges	7
Affichage des intentions dans Siecle Orientation	8
Ouverture du conseil de classe.....	9
Fermeture du service en ligne	11
Affichage des avis provisoires	12
L'accusé de réception.....	12
Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure.....	13
Recommandation pour la phase provisoire.....	14
Points de vigilance pour la phase définitive	14
Documentation d'accompagnement.....	15
2. Service en ligne	16
Connexion au service en ligne Orientation	16
Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation	18
Saisie des intentions d'orientation.....	20
Validation des intentions d'orientation	28
Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles	31
Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie	34
Connexion de l'élève	35

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2022-2023.

Actions à effectuer avant la phase provisoire

Compléter les adresses mail

Dans *Siecle BEE*, **compléter les adresses mail** de tous les représentants légaux de l'élève.

Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les **dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation et les dates des conseils de classe**, puis **les diffuser aux familles**.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans Siecle Orientation.

Les étapes de la phase provisoire

Intentions, ouverture des conseils de classe, avis provisoires dans Siecle Orientation

The screenshot shows the Siecle Orientation web application. The top navigation bar includes 'SIECLE | Orientation' and a user profile icon. The left sidebar contains various icons for navigation. The main content area is titled 'Accueil' and displays a message from CSAIO: 'La campagne d'orientation est ouverte'. A yellow box highlights the 'Phase provisoire' dropdown menu, which lists 'Intentions', 'Ouverture des conseils de classe', and 'Avis provisoires'. Below this, the 'Calendrier de l'orientation' section shows the dates for the 'PHASE PROVISOIRE' (1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE) from 01/09/2022 to 07/12/2022, and the 'PHASE DÉFINITIVE' (2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE) from 08/12/2022 to 15/05/2023. At the bottom, there is a 'Tableau de bord' section with a table showing the status of the orientation process for different groups of students.

État des saisies pour les élèves du palier 3EME hors SEGPA					
PHASE PROVISOIRE		PHASE DÉFINITIVE		PHASE DE DIALOGUE ET APPEL	

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures

Phase provisoire

Intentions

Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires

Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs

Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée ».

Export au format tableur des étapes de la procédure

L'export  au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) est possible dans le menu « liste des élèves » à chaque étape :

SIECLE | Orientation

?
🏛️
2022-23
🔄

Base élèves

Vie étab.

Cahier textes

Vie scolaire

Évaluation

LSL

Bourses

Orientation

Accueil

Suivre la procédure

Fiches de dialogue

Phase provisoire

Niveau 1re

Liste des élèves

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Pallier 3EME

Division

MEF

Nom

Prénom

Chercher

Export au format tableur des demandes et des réponses de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) :

Nom Prénom	Date de naissance	Division	Entretien orientation	PHASE PROVISoire	
				Intentions	Avis provisoires
INE	02/04/2004	3PMET	Saisir	2de PRO 1re CAP 2de GT	2de PRO * 1re CAP 2de GT
	01/12/2004	3PMET	Saisir	2de PRO - Hôtellerie restau... - Statut scolaire - Statut apprenti 1re CAP - Aéronautique o... - Statut scolaire - Statut apprenti 2de GT	2de PRO Numérique 1re CAP *

MENJ5

SIECLE

ORIENTATION

22.4.0.0.5

Accessibilité : non conforme

BAS DE PAGE

6 | Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation

Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les intentions d'orientation peuvent être saisies par le chef d'établissement dans Siècle Orientation et dans le service en ligne Orientation par un représentant légal.

Les intentions saisies par le chef d'établissement ne sont visibles dans le service en ligne qu'à la consultation et l'accusé de réception des avis provisoires.

La saisie des intentions dans le service en ligne n'est plus possible dès l'ouverture du conseil de classe, le message « Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement » est affiché.

Après l'ouverture du conseil de classe et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les réponses du conseil de classe et accuser réception dans le service en ligne.

A chaque étape de la procédure d'orientation, les demandes et les réponses sont affichées dans Siecle Orientation, le service en ligne et dans la fiche de dialogue.

Les repères des échanges

Dans Siecle Orientation le pictogramme  vous indique qu'un représentant légal a saisi des intentions d'orientation dans le service en ligne. Ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée.

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies par les familles sur le service Orientation. Cette modification est possible à partir de l'ouverture des conseils de classe.

Le pictogramme  indique que la saisie TS a été modifiée par l'établissement avec le rappel de la saisie initiale en cliquant sur l'icône.

Les représentants légaux recevront chacun un courriel les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

Le pictogramme  Indique qu'une saisie a été effectuée sur le service en ligne Orientation mais n'a pas pu être traitée avant l'ouverture du conseil de classe.

Le pictogramme  indique que des avis provisoires ont été saisis et la famille a accusé réception. En cas de modification des intentions les avis provisoires seront supprimés.

Les pictogrammes   vous permettent de savoir si le représentant a accusé réception ou non de l'avis provisoire du conseil de classe depuis le service en ligne Orientation.

Affichage des intentions dans Siecle Orientation

Les intentions saisies dans Siecle Orientation par le chef d'établissement ne sont pas visibles par les familles avant l'ouverture des conseils de classe.

Les demandes saisies dans le service en ligne par les familles sont affichées dans Siecle Orientation. Le transfert des données entre le service en ligne et Siecle Orientation se fait dans la nuit suivant la saisie et sont affichées avec le pictogramme .

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle orientation sont générées à partir des demandes saisies dans le service en ligne écrasant les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir la réponse du conseil de classe et si la famille l'a demandé modifier la demande.

SIECLE | Orientation

Accueil Suivre la procédure Fiches de dialogue Phase provisoire Niveau 1re

Avis provisoires

1re année de CAP

- Spécialité : Aéronautique
- Sous statut scolaire
- Sous statut d'apprenti(e)

Spécialité conseillée

Recommandation

Conseil sur la spécialité

Motivations du conseil de classe

MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme

Ouverture du conseil de classe

L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les réponses du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

SIECLE | Orientation

Accueil Suivre la procédure Fiches de dialogue Phase provisoire Niveau 1re

Ouvertures des conseils de classe de la phase provisoire

L'ouverture du conseil de classe de la phase provisoire permet de saisir les intentions d'orientation pour les élèves de la division.

Si vous utilisez le service en ligne Orientation, vous ne pouvez plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

A noter également que le recueil des intentions se fait uniquement via le service en ligne Orientation.

Ouvrir un conseil de classe

Division : 3PMET

Confirmation de l'ouverture du conseil de classe

Toutes les familles des élèves de cette division n'ont pas encore télé-saisi leurs intentions d'orientation. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les intentions saisies ultérieurement via le service en ligne Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?

Oui Non

Historique

Division	Date du conseil de classe
2 1	
2 2	
2 3	
2 4	
2 5	
3PMET	

MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.3 | Accessibilité : non conforme

Une intention saisie dans le service en ligne le jour de l'ouverture sera non traitée (transfert dans la nuit suivant la saisie) et sera visualisable en cliquant sur l'icône  dans la liste des intentions sur les écrans «Intentions» ou «Avis provisoires».

La date du conseil de classe peut être modifiée :

SIECLE | Orientation

Accueil Suivre la procédure Fiches de dialogue Phase provisoire Niveau 1re

Ouverture des conseils de classe de la phase provisoire

L'ouverture du conseil de classe permet de saisir les avis provisoires pour les élèves de la division.
Si vous utilisez le service en ligne Orientation, il doit être fermé un jour avant l'ouverture du conseil de classe afin de récolter toutes les intentions pour les élèves de la division.
A noter également que le recueil des intentions ne sera plus possible sur le service en ligne Orientation dès l'ouverture du conseil de classe.

Ouvrir un conseil de classe

Division : Date du conseil de classe : 14 / 09 / 2022

Historique

Division	Date du conseil de classe
2.1	
2.2	
2.3	
2.4	
2.5	
3PMET	14 / 09 / 2022 Modifier

MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme

Le conseil de classe peut être réinitialisé, si des avis provisoires sont saisis cette action entraîne leur suppression :

SIECLE | Orientation

Accueil Suivre la procédure Fiches de dialogue Phase provisoire Niveau 1re

Ouverture des conseils de classe de la phase provisoire

L'ouverture du conseil de classe permet de saisir les avis provisoires pour les élèves de la division.
Si vous utilisez le service en ligne Orientation, il doit être fermé un jour avant l'ouverture du conseil de classe afin de récolter toutes les intentions pour les élèves de la division.
A noter également que le recueil des intentions ne sera plus possible sur le service en ligne Orientation dès l'ouverture du conseil de classe.

Ouvrir un conseil de classe

Division : Date du conseil de classe : 14 / 09 / 2022

Historique

Division	Date du conseil de classe
2.1	
2.2	
2.3	
2.4	
2.5	
3PMET	14 / 09 / 2022 Modifier

MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme

Confirmation de la réinitialisation du conseil de classe

La réinitialisation du conseil de classe entraînera la suppression de tous les avis provisoires saisis pour la division. Voulez-vous réinitialiser le conseil de classe ?

Fermeture du service en ligne

Le service en ligne Orientation peut être fermé par l'établissement dans Vie de l'Établissement :

The screenshot shows the 'SIECLE | Vie de l'Établissement' interface. On the left is a vertical menu with icons for Base élèves, Vie étab., Cahier textes, Vie scolaire, Évaluation, LSL, Bourses, and Orientation. The main content area has a header 'Tableau de bord' and a sub-header 'Vie de l'établissement, un paramétrage préalable est nécessaire (voir ci-dessous)'. Below this is a section titled 'Choisissez votre mode de fonctionnement' with two options: 'Mode « pilotage de l'emploi du temps par une solution externe »' and 'Mode « import et gestion locale de l'emploi du temps »'. A button 'CHOISISSEZ VOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT' is at the bottom. On the right, a list of services is shown with their status: 'Moteur de recherches' (FERMÉ), 'Bourse de lycée' (OUVERT), 'Cahier de textes' (FERMÉ), 'Demandes d'autorisation' (FERMÉ), 'Documents' (FERMÉ), 'Emploi du temps' (FERMÉ), 'Evaluation' (FERMÉ), 'Fiche de renseignements' (OUVERT), 'Folios' (FERMÉ), 'Livret scolaire (CP - 3e)' (FERMÉ), 'Livret scolaire du lycée' (OUVERT), 'Orientation' (FERMÉ), and 'Paiement des factures' (OUVERT). The 'Orientation' service is highlighted with a yellow box.

Dès la fermeture du service en ligne Orientation dans Vie de l'Établissement, la brique Orientation n'est plus visible sur Sclarité Services.

The screenshot shows the 'Mes services' page in Sclarité Services. The page has a blue header with the title 'Mes services' and a user profile icon. Below the header, there are two main sections: 'Actualités' and 'Message de l'établissement'. The 'Actualités' section contains a list of services: 'Bourse de lycée', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The 'Message de l'établissement' section contains a welcome message and a yellow box stating: 'La brique Orientation n'est plus affichée dans le menu dès la fermeture du service en ligne Orientation dans Vie de l'Établissement'. At the bottom of the page, there is a blue footer with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a help icon.

Affichage des avis provisoires

Les avis provisoires sont affichés dans Siecle Orientation et sont consultables dans le service en ligne le lendemain de la saisie.

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis et qu'ils n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation (la nuit suivant la saisie), le message suivant est affiché « **Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement** ».

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Les avis provisoires du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement.

Les familles peuvent accuser réception suite à leur demande qui a été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

L'accusé de réception

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie, les pictogrammes permettent de repérer les étapes des échanges :

SIECLE | Orientation

Accueil Suivre la procédure Fiches de dialogue Phase provisoire Niveau 1re

Base élèves

Vie étab.

Cahier textes

Vie scolaire

Évaluation

LSL

Bourses

Orientation

Avis provisoires

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Division 3PMET MEF Nom Prénom Chercher

Saisie globale des réponses

Répondre favorablement aux élèves sélectionnés

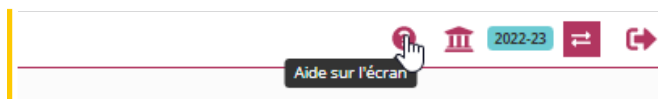
Nom Prénom	Date de naissance	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception
INE	02/04/2004	2de PRO 1re CAP 2de GT	2de PRO 1re CAP 2de GT	
	01/12/2004	2de PRO 1re CAP 2de GT	2de PRO 1re CAP 2de GT	



Le représentant légal ne peut accuser qu'une seule fois réception de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Si vous le modifiez après qu'il a accusé réception, vous devrez l'informer des changements effectués.

The screenshot shows the SIECLE Orientation web application. A confirmation dialog box is centered on the screen, titled "Confirmation de la modification des avis provisoires". The text inside the dialog reads: "La famille ayant déjà accusé réception des avis et recommandations du conseil de classe sur le service en ligne Orientation, vous devrez informer la famille des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?". There are two buttons: "Oui" (Yes) and "Non" (No). The background shows a form with sections for "Avis provisoires" (Provisional notices) and "2de professionnelle" (Professional 2nd year), with various options and a "Réservé" (Reserved) dropdown menu.

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien Aide situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.



Affichage des demandes et des réponses dans la fiche de dialogue à chaque étape de la procédure

Les données saisies dans le service en ligne sont affichées dans la fiche de dialogue suite à l'ouverture du conseil de classe qui déclenche le transfert des données dans Siecle Orientation. Les nom et prénom du représentant légal ayant fait la saisie sont mentionnés ainsi que la date de la saisie.

Affichage de la demande de la famille saisie dans le service en ligne Orientation :

The screenshot shows a form titled "Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation". The form is for a "Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :" (We wish for the next school year:). It asks the user to "Le passage en :" (The passage to:). The form includes checkboxes for "2de générale et technologique ou 2de STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)", "2de professionnelle", and "1re année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)". It also includes checkboxes for "sous statut scolaire" and "sous statut d'apprenti". The form includes a section for "Signature du(les) représentant(s) légal(aux) :" and a date field "Demande(s) effectuée(s) par : le 12/09/2022 via le service en ligne".

Affichage des avis provisoires :

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE			
Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux			
Le passage en :			
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 2 ^{de} professionnelle	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
Spécialité ou famille de métiers conseillée :			
• 1 ^{re} année de CAP	☒ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
Spécialité conseillée :			
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux : Spécialité :			
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :			
<i>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^e semestre.</i>			

Affichage de l'accusé de réception donné dans le service en ligne :

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
À le
Signature du(e) représentant(e) légal(x) :
Accusé de réception donné par le 16/09/2022 via le service en ligne
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Recommandation pour la phase provisoire

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation.

Points de vigilance pour la phase définitive

Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : **choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.**

Les deux représentants légaux sont informés simultanément de la réponse saisie. Le représentant qui n'a pas fait la saisie est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.

La réponse saisie dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, **lorsque le service en ligne Orientation n'est pas utilisé, l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié Saisie des réponses des familles.**

Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Présentation du service en ligne Orientation « Les 4 étapes à suivre pour demander une voie d'orientation après la 3^e ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape de la saisie :

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 



Scolarité
Services

Assistance démarches en ligne

Merci de vérifier que votre problème ne figure pas dans les rubriques ci-dessous :

 Le compte EduConnect

+

 L'orientation

-

- Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.
- Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.
- Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation [après la 3e](#) et après [la 2nde générale et technologique](#).

 L'affectation

+

 L'inscription

+

 La demande de bourse

+

 Le paiement des factures

+

 Le livret scolaire

+

Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème

J'ai trouvé la solution à mon problème

2. Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions d'orientation et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

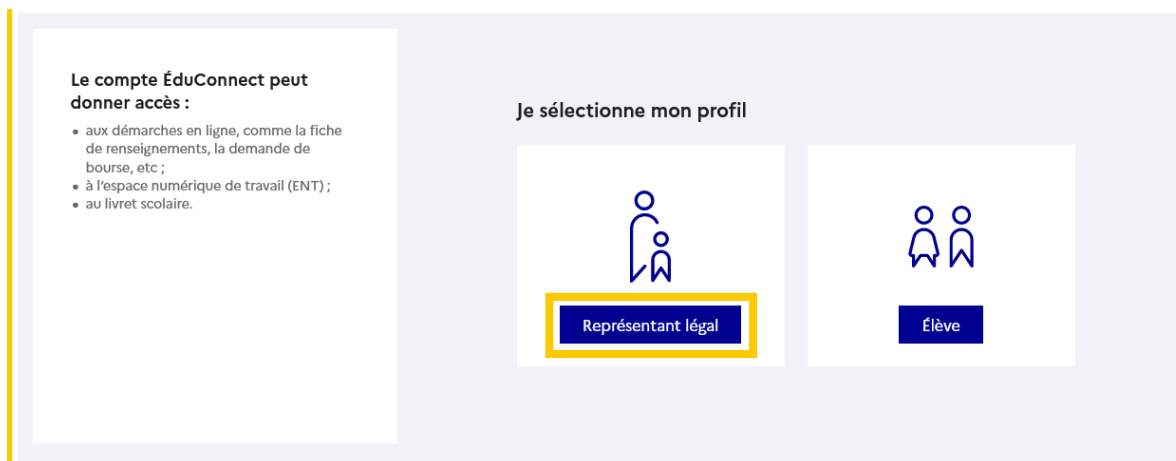
Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect



EduConnect

[← Changer de profil](#)

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services**.

Retrouvez sur le portail **Scolarité Services** toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail **Scolarité Services** s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services**.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte EduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie ;

Actions à effectuer sur votre compte

Merci de mettre à jour les informations suivantes.

Rattacher des élèves

Vérifier l'adresse mail

☐ Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases sur le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif :

Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation ⓘ

Affectation

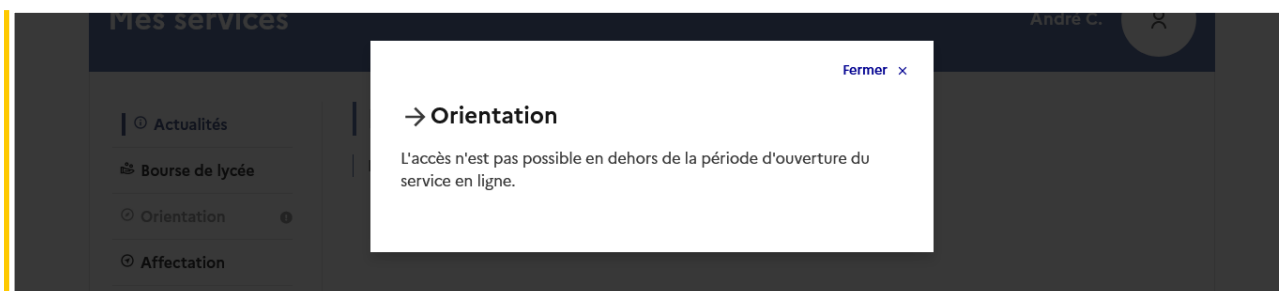
Fiche de renseignements

Paielement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

The screenshot shows the 'Orientation' section of the SIECLE web application. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Suivre la procédure', 'Fiches de dialogue', 'Phase provisoire', and 'Niveau 1re'. The left sidebar contains icons for 'Base élèves', 'Vie étab.', 'Cahier textes', 'Vie scolaire', 'Évaluation', 'LSL', and 'Bourses'. The main content area is titled 'Impression des fiches de dialogue' and contains two panels: 'Sélection du document' and 'Paramètres d'impression'. The 'Sélection du document' panel has radio buttons for 'Livret initial - format "feuille"', 'Livret initial - format "livret"', and 'Phase de dialogue et appel', with a dropdown for 'Imprimer la notice explicative pour le palier' set to '3EME'. The 'Paramètres d'impression' panel has a yellow box around the 'Découpage de l'année scolaire' section, which has radio buttons for 'Semestres' and 'Trimestres' (selected). Below this is the 'Dates de retour souhaitées' section with input fields for 'Intentions (facultatif)', 'Réponses (facultatif)', 'Choix définitifs (facultatif)', and 'Réponses (facultatif)'. A 'Sauvegarder' button is at the bottom right. The footer includes 'Décision d'orientation, autorité parentale et gestion des représentants légaux.', 'MENJS | SIECLE | ORIENTATION | 22.4.0.0.3 | Accessibilité : non conforme'.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

The screenshot shows the 'Mes services' page. The left sidebar lists 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (selected), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area has a header 'Mes services' and a user profile icon. Below the header, there are four columns: 'Phase provisoire' (Intentions, Courant 2^e trimestre), 'Phase provisoire' (Avis provisoires, Après le conseil de classe du 2^e trimestre), 'Phase définitive' (Choix définitifs, Courant 3^e trimestre), and 'Phase définitive' (Propositions, Après le conseil de classe du 3^e trimestre). The 'Phase provisoire' column is highlighted with a yellow box. Below the columns, there is a section titled 'Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :'. It lists three options: '2^{de} générale et technologique ;', '2^{de} professionnelle ;', and '1^{re} année de CAP.'. Below this, there is a paragraph: 'Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable). Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.' Below this, there is a paragraph: 'Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :'. It lists three options: 'au CDI et au CIO ;', 'sur le site de l'Onisep', and 'sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée »'. At the bottom, there is a blue button with the text 'Je saisis les intentions d'orientation' highlighted with a yellow box.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement .

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

Modifier une intention

Les boutons   permettent de reclasser l'intention, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux intentions.

Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'une intention.

Le bouton **Annuler** supprime toutes les intentions et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les intentions ont été validées, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☒ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Il n'y a pas d'autres informations à compléter pour la sélection de 2^{de} GT ou 2^{de} STHR

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

↓

+ Ajouter une intention

L'intention peut être modifiée.

Annuler Valider les intentions

2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing 'Fiche de renseignements' and 'Paiement des factures'. The main area is titled 'compte.'. A modal window titled '→ Rang 2' is open, with a 'Fermer' button in the top right. Inside the modal, there is a note: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a prompt says 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a subtext 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle' (which is selected), and '1^{re} année de CAP'. At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons on the main interface.

Pour le choix de la 2^{de} professionnelle et de la 1^{re} année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

The screenshot shows the same 'compte.' interface. A modal window titled '2^{de} professionnelle :' is open. It contains a text input field with the placeholder 'Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :'. Below this, there are two checkbox options: 'Sous statut scolaire' (with a subtext 'Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.') and 'Sous statut d'apprenti' (with a subtext 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.'). At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, there are 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons on the main interface.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/s spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

☒ **Sous statut scolaire**
 Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

☒ **Sous statut d'apprenti**
 Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

[Annuler](#) [Valider](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Les informations complémentaires indiquées sont affichées :

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
 DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
 Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
 Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Rang 2
 2^{de} professionnelle
 Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
 Statut : apprenti, scolaire

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

La sélection doit être validée pour être affichée dans le récapitulatif avec le rang choisi.

Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

The screenshot shows a modal window titled "→ Rang 3" with the subtitle "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR". Inside the modal, there is a message: "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this, a prompt says "Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)". There are three radio button options: "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" (with a red line next to it), "2^{de} professionnelle", and "1^{re} année de CAP". A yellow error box at the bottom of the options list contains the message: "Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation." At the bottom right of the modal are two buttons: "Annuler" and "Valider". In the background, a button labeled "Valider les intentions" is visible.

This screenshot shows the same "→ Rang 3" modal window. In this instance, the "1^{re} année de CAP" option is selected with a blue dot. The "2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR" option now has a red line next to it. The error message is no longer present. The "Annuler" and "Valider" buttons remain at the bottom right of the modal.

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

→

↓

Rang 2

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

→

↑

Rang 3

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

→

↓

Annuler

Valider les intentions

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être modifiées

Les intentions peuvent être supprimées

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation | 27

Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Annuler

Les intentions doivent être validées pour être enregistrées

Valider les intentions



Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs intentions d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton « Modifier les intentions » permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Le bouton Modifier les intentions active la modification

Modifier les intentions

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Phase provisoire

Intentions

Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires

Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs

Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [↗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [↗](#).

Je consulte ma saisie

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.
En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1^{re} année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.
Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50 par M. **Prénom NOM**, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement. Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

Mes services



🕒 Actualités

💰 Bourse de lycée

📍 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée : Numérique

Rang 2 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

☐ J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée : Numérique

Rang 2 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

☒ J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

32 | Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

① Actualités

🎓 Bourse de lycée

| ② Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :
Numérique

Rang 2 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Rang 3 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Retour des représentants légaux sur l'orientation

_____ a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 16/09/22 à 09:45.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

Nous souhaitons p

Rang 1
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 3
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il est indiqué au représentant légal qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Écran de consultation des intentions d'orientation

| Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

1^{re} année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 3

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

